



ASIE/INDE - Refus de la peine de mort et de la castration chimique des violeurs de la part des associations chrétiennes - promotion d'une certaine éducation sexuelle dans les écoles

Mumbai (Agence Fides) – Non à la peine de mort et à la castration chimique pour les violeurs : c'est ce que demandent les groupes de laïcs catholiques indiens intervenant dans le débat relatif au projet de nouvelle loi devant prévenir et punir le viol, actuellement soumis à l'examen du gouvernement indien. Une nouvelle loi sur le viol – crime qui, en Inde, est peu considéré à cause d'une culture ancestrale niant la dignité de la femme – se trouve à l'agenda de l'exécutif, après le cas éclatant d'une jeune fille de 23 ans, violée et malmenée par un groupe de cinq jeunes à Delhi, le 16 décembre dernier, et décédée le 29 décembre. L'épisode a suscité la stupeur au niveau international, portant à nouveau sur le devant de la scène la question de la sauvegarde de la dignité de la femme en Inde, un thème depuis toujours cher aux chrétiens.

Dans une note envoyée à l'Agence Fides, le Catholic Secular Forum (CSF), mouvement laïc catholique ayant son siège à Mumbai qui se trouve à la tête d'une plateforme d'autres associations chrétiennes, rappelle que « la peine de mort et la castration chimique ne font pas partie des positions de l'Eglise ». Dans un mémorandum envoyé au gouvernement indien, les mouvements chrétiens exhortent l'exécutif à rendre obligatoire l'éducation sexuelle dans les écoles publiques de tous les niveaux afin d'éviter l'avènement de comportements sexuellement déviants chez les jeunes. Pour faire diminuer le nombre des viols, « il faut modifier la mentalité des jeunes au cours de leurs années de formation », remarque la note et « mettre l'accent sur l'égalité de dignité de l'homme et de la femme ». En matière de prévention, il est demandé un effort également aux églises chrétiennes, notant l'urgence d'une « éducation à la sexualité, au respect de la corporéité comme don de Dieu, au respect envers les fillettes, à partir des premières années de catéchisme et pour les élèves des écoles chrétiennes ». Les mouvements laïcs ont envoyé une lettre à la Conférence épiscopale de l'Inde, signalant un programme éducatif déjà appliqué par l'Archidiocèse d'Ernakulam-Angamaly de l'Eglise syro-malabare, au Kerala, demandant à ce qu'il soit étendu à tous les Diocèses. Il s'agit d'un programme d'éducation sexuelle intitulé Enlight, s'adressant aux préadolescents et aux adolescents fréquentant le catéchisme à compter de l'âge de 10 ans. « Il est nécessaire de le faire vu l'augmentation des cas d'abus sexuels, de viols et de délits contre les femmes au sein de la société indienne » remarque le CSF, affirmant la nécessité d'éduquer les enfants sur ces thèmes, « surtout en tenant compte d'Internet et des comptes-rendus diffusés par les moyens de communication de masse ». Un tel engagement pourrait avoir un impact car 15.000 écoles et établissements d'éducation sont gérés par la seule Eglise catholique dans le pays, dans environ 200 Diocèses.

Ainsi que l'a indiqué à Fides l'Eglise locale, le programme éducatif Enlight a recours à une équipe de psychologues et de consultants chrétiens. Ceux-ci, à l'aide de supports audiovisuels, introduisent les enfants à la vision chrétienne de la sexualité et du corps humains, aux changements biologiques intervenant dans le corps d'un adolescent durant la puberté et à l'attraction sexuelle entre homme et femme. Un segment spécifique du programme s'occupe par ailleurs des risques et des pièges des réseaux sociaux, des tchattes et des téléphones portables. Ainsi que l'a appris Fides, les enfants qui ont suivi le cours « étaient confus à propos des concepts d'homosexualité, de mariages homosexuels, de relations sexuelles pré-nuptiales, de contraception, d'avortement, d'inceste et de viol ». Le but ultime de ce programme est d'expliquer que la sexualité est un don de Dieu. (PA) (Agence Fides 08/01/2013)